

TRENTIÈME SESSION DE LA 50^e LÉGISLATURE

Session du Grand Conseil des 23 et 24 juin 2020

**Séance du mardi 23 juin 2020, à 13h30,
au Pavillon des Sports, à La Chaux-de-Fonds**

Présidence de M. Baptiste Hunkeler, président

PARTIS REPRÉSENTÉS AU GRAND CONSEIL ET GROUPES POLITIQUES

Les partis représentés au Grand Conseil forment cinq groupes désignés par les sigles suivants :

LR	Groupe libéral-radical	groupe formé par les membres du parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN)
S	Groupe socialiste	groupe formé par les membres du parti socialiste neuchâtelois (PSN)
PVS	Groupe PopVertsSol	groupe formé par les membres du parti ouvrier et populaire (POP), du parti Les Verts (V) et du parti SolidaritéS (S) ¹⁾
UDC	Groupe Union démocratique du centre	groupe formé par les membres de l'Union démocratique du centre (UDC)
VL-PDC	Groupe Vert'Libéral-PDC	groupe formé par les membres du parti Vert'Libéral (VL) et du parti démocrate-chrétien (PDC) ²⁾

PRÉSENCE

Présents : 104 députées et députés, 7 députées suppléantes et députés suppléants

Députées et députés excusés

M^{me} Florence Aebi
 M^{me} Dominique Andermatt-Gindrat
 M. Marc Arlettaz
 M. Antoine Barizzi
 M. Thierry Brechbühler
 M^{me} Emma Chollet Ramampiantra
 M. Hans Peter Gfeller
 M^{me} Béatrice Haeny
 M. Aël Kistler
 M. Jan Villat
 M. Pierre-Alain Wyss

Députées suppléantes et députés suppléants en remplacement

M. Dragan Mihailovic
 M. Stéphane Reichen
 –
 –
 –
 M. François Perret
 –
 M. Nicolas Bornand
 M^{me} Jennifer Hirter
 M. Jean-Claude Guyot
 M^{me} Sandra Menoud

1) Le soulignement d'une lettre du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe PVS : membre du POP = PVS, membre des Verts = PVS et membre de SolidaritéS = PVSS.

2) Le soulignement de lettres du sigle indique à quel parti appartient la personne concernée.
 Exemples : groupe VL-PDC : membre VL = VL-PDC, membre PDC = VL-PDC.

1. L'État de Neuchâtel a-t-il lancé une campagne similaire et peut-il présenter les résultats ? Ou a-t-il l'intention de le faire ?
2. De quelle marge de manœuvre l'État dispose-t-il pour interdire ou limiter la vente des produits phytosanitaires de synthèse ou produits biocides aux particuliers qui n'ont pas la formation nécessaire et n'ont pas été sensibilisés correctement à la problématique des micropolluants dans l'environnement ?

Première signataire : Christine Ammann Tschopp.

Autres signataires : Xavier Challandes, Doris Angst, Armin Kapetanovic, Veronika Pantillon, Johanna Lott Fischer, Laurent Debrot, François Konrad, Cédric Dupraz, Daniel Sigg, Sarah Blum, Philippe Weissbrodt, Richard Gigon.

DDTE

20.344

22 juin 2020, 12h00

Question Brigitte Neuhaus

5G : le déconfinement a-t-il aussi conduit au dégel du traitement des mises à l'enquête ?

En janvier 2020, 18 émetteurs 5G étaient indiqués par la Confédération sur la carte du canton de Neuchâtel. Aujourd'hui, ils sont une trentaine, malgré le gel du traitement des mises à l'enquête déclaré par le canton.

- Les nouveaux émetteurs indiqués sur la carte ont-ils déjà tous été activés par les opérateurs ?

Par ailleurs, le Conseil d'État, dans sa réponse à la question 20.325, déclarait avoir autorisé des antennes adaptatives avant le gel du traitement des mises à l'enquête.

- Combien d'émetteurs adaptatifs avaient été autorisés avant le gel et, par la suite, combien ont été contrôlés sur le terrain par le canton ?
- Au vu de l'évolution du nombre d'émetteurs 5G, le gel du traitement des mises à l'enquête est-il maintenu ?
- Combien d'émetteurs 5G, adaptatifs ou non, sont à ce jour en attente d'autorisation ?

Signataire : Brigitte Neuhaus.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente session a été transmis en temps utile aux membres du Grand Conseil. Il est de la teneur suivante :

Objet	Commentaires
Assermentation de députés suppléants	
Élections judiciaires générales Élection des membres de la magistrature de l'Ordre judiciaire ainsi que des assesseurs et assesseurs suppléants du Tribunal pénal des mineurs	

<p style="text-align: right;">DFS</p> <p>20.020ce tome 1 20.020ce tome 2 20.020cofi 20.020coges 8 avril, 5 et 8 juin 2020 Gestion financière de l'État pour l'exercice 2019 Rapports du Conseil d'État, de la commission des finances et de la commission de gestion à l'appui des comptes et de la gestion pour l'exercice 2019 <i>Ordre de la discussion par chapitre :</i> – <i>Autorités judiciaires (AUJU)</i> – <i>Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)</i> – <i>Autorités législatives (AULE)</i> – <i>Autorités exécutives (AUEx)</i> – <i>Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)</i> – <i>Contrôle cantonal des finances (CCF)</i> – <i>Département des finances et de la santé (DFS)</i> – <i>Département de l'éducation et de la famille (DEF)</i> – <i>Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)</i> – <i>Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)</i> – <i>Comptes des investissements</i> – <i>Projets gérés par crédits d'engagement</i> – <i>Bilan</i></p>	<p>Votes des lois et décret :</p> <p>loi N° 01 (LFinEC) : vote à la majorité simple</p> <p>loi N° 02 (LCFo) : vote à la majorité simple</p> <p>décret sur les comptes et la gestion 2019 de l'État: vote à la majorité simple</p> <p>Vote sur le classement des motions 11.124, 15.176, 15.177, 15.178, 15.179, 15.180, 15.182, 15.183, 15.184, 15.185, 15.186 et 15.188, des postulats 17.143, 17.148, 18.122 et 18.210, et de la recommandation 19.143</p>
<p style="text-align: right;">DDTE</p> <p>19.009ce 19.009com 6 mai 2019 et 8 avril 2020 Énergie Rapports du Conseil d'État et de la commission Énergie à l'appui d'une nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn) Amendement du Conseil d'État, du 25 mai 2020 Amendement PopVertsSol, du 25 mai 2020 (1) Amendement PopVertsSol, du 25 mai 2020 (2) Amendement du groupe VL-PDC, du 15 juin 2020 Amendement du groupe socialiste, du 22 juin 2020</p>	<p>Débat libre</p> <p>Vote à la majorité simple</p>
<p style="text-align: right;">DEF</p> <p>19.032ce 19.032com 20 novembre 2019 et 6 mars 2020 Éducation numérique Rapports du Conseil d'État et de la commission Éducation à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 24'716'600 francs pour le programme Éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires</p>	<p>Débat libre</p> <p>Vote à la majorité qualifiée de 3/5</p> <p>Vote sur le classement du postulat 17.123</p> <p>Vote sur l'acceptation du postulat 20.144</p> <p>Position du Conseil d'État : acceptation du postulat</p> <p>Vote sur l'acceptation du postulat 20.149</p> <p>Position du Conseil d'État : acceptation du postulat</p>

villes, malgré leur rôle prépondérant dans notre canton dans le domaine de la culture, n'ont pas été sollicitées pour faire face aux pertes d'exploitation évoquées auparavant. Elles auront ainsi sans doute aussi à cœur, à l'instar de Genève, Fribourg et Lausanne, à tout le moins, de contribuer au soutien culturel post-Covid-19.

Enfin, une question plus générale sur les ressources humaines, qui s'attache spécifiquement à deux services : celui de la sécurité civile et militaire pour une personne et celui du service juridique pour deux personnes.

Madame la députée Françoise Gagnaux, la santé des collaborateurs et collaboratrices est évidemment un élément important de notre politique de gestion des ressources humaines, soyez-en sûre. Malgré toutes les mesures préventives mises en place – dialogue et conseil, souplesse horaire, suivi des cas –, certaines absences de longue durée causées par des facteurs privés ou professionnels, ou les deux, sont statistiquement inévitables. Les processus d'annonce à l'office de l'assurance-invalidité et d'accompagnement sont alors systématiquement lancés en collaboration avec le SRHE. Dans ces situations, des suppléances sont organisées en fonction des activités et de la durée des absences. Des ressources internes, avec des augmentations temporaires volontaires de taux, ou externes – engagement temporaire de personnes en recherche d'emploi – peuvent être sollicitées, mais toujours dans un esprit de respect. Il serait en effet totalement contre-productif de causer une contagion risquant de générer d'autres absences. À l'occasion du retour de titulaires absents durant une longue période, des égards sont pris afin de permettre une reprise progressive et non brutale, le cas échéant en collaboration avec les médecins traitants. Dans les deux services mentionnés dans la question, ce sont donc trois cas d'absence différents les uns des autres, tout à fait particuliers, qui se sont présentés, expliqués chacun par des motifs différents.

Autorités législatives (AULE)

Pas d'observation.

Autorités exécutives (AUEX)

Pas d'observation.

Autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT)

Pas d'observation.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Pas d'observation.

Département des finances et de la santé (DFS)

M. Andreas Jurt (LR) : – La question concerne le service de la santé publique (SCSP). Au nom du groupe libéral-radical, une question qui va faire monter un peu le taux d'adrénaline de M. Laurent Kurth. En 2015, la commission des finances déposait le postulat 15.114 demandant au Conseil d'État de fournir dans les plus brefs délais un rapport dans lequel nous trouverions la définition cantonale des prestations d'intérêt général (PIG), ainsi que le détail de l'attribution de la subvention destinée aux PIG et celle destinée à d'autres prestations de l'hôpital. Le rapport du Conseil d'État 17.030, traité en décembre 2017, a mis en lumière que la destination d'une partie significative des